

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 43/2016

OBJET : Report des crédits de paiement 2015 des APCP construction STEP Picarrou et STEP Auterive sur l'exercice 2016

L'an deux mille seize et le 14 avril 2016 à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 07 avril 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, M. SIRABELLA Roger, Mme TEISSIER Joëlle M. ONEDA Daniel, Mme BOUTILLIER Sylvie, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, Mme TENSA Danielle, M. AZEMA René, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. CAILLAT Pierre Yves, M. POURRINET Jacques, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, Mme WATREMETZ Marie Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

POUVOIRS : Mme FIGUEROA Anne à M. RIVELLA Alain
M. DIDIER Claude à Mme MONIER Catherine

ABSENTS EXCUSES :,

ABSENTS NON EXCUSES : M. PEREZ Alain, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. RELUN André, Mme ARAZILS Marie Christine.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur PASQUET Wilfrid été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Président rappelle que les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes. Le budget N ne tient compte que des CP de l'année. Les crédits de paiement non utilisés une année devront être repris l'année suivante par délibération au moment de la présentation du bilan annuel d'exécution des AP/CP. Toute autre modification de ces AP/CP se fera aussi par délibération.

Il précise que pour la **STEP de Picarrou** compte tenu des crédits de paiement utilisés en 2015 il y a lieu de reporter les crédits de paiement restant non utilisés sur ceux de 2016 à savoir :

26 817,34 € (crédits de paiements utilisés en 2015)
273 182,66 € (crédits de paiements 2015 non utilisés et reportés sur 2016)
403 821,47 € (crédits de paiements 2016 prévus initialement)
16 178,53 € (augmentation de l'autorisation de programme pour divers contrôles finaux et acquisition de matériel pour la STEP.
Soit un montant total de **crédits de paiement 2016 de 693 182.60 €**

Il précise également que pour la **STEP d'Auterive**, suite à des problèmes de terrain à régulariser avec la DDT 31 et la Mairie d'Auterive, le programme n'a pas pu débuter en 2015. Dès lors les crédits de paiement 2015 seront reportés sur l'exercice 2016 comme suit :

60 000 € (crédits de paiements 2015 prévus et non utilisés)
100 000 € (crédits de paiements prévus sur 2016)
Soit un montant total de **crédits de paiements 2016 de 160 000 €**

Considérant l'exposé ci-dessus, le conseil communautaire, à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Président à prévoir et mobiliser les crédits budgétaires correspondants à la section d'investissement du budget assainissement 2016.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS